



VILLE DE BOULOGNE ~ BILLANCOURT

N° 12

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Objet mis en délibération : Vœu du groupe Ecologistes et Solidaires contre l'expulsion des résidents du foyer rue Nationale.

CONSEIL MUNICIPAL DU 2 FÉVRIER 2023

Le jeudi 2 février 2023 à 18h00, les membres du Conseil Municipal de la ville de Boulogne-Billancourt se sont réunis dans la Salle du Conseil, sous la présidence de M. Pierre-Christophe BAGUET, Maire, pour la séance à laquelle ils ont été convoqués par le Maire individuellement et par écrit le 27 janvier 2023.

ETAIENT PRESENTS : 49

Monsieur Pierre-Christophe BAGUET, Mme Marie-Laure GODIN, Monsieur Pascal LOUAP, Madame Jeanne DEFRANOUX, Monsieur Michel AMAR, Madame Béatrice BELLIARD, Madame Sandy VETILLART, Monsieur Philippe TELLINI, Madame Isaure DE BEAUVAL, Monsieur Pierre DENIZIOT, Madame Elisabeth DE MAISTRE, Monsieur Jean-Claude MARQUEZ, Madame Emmanuelle CORNET-RICQUEBOURG, Monsieur Claude ROCHER, Madame Armelle GENDARME, Madame Stéphanie MOLTON, Monsieur Alain MATHIOUDAKIS, Madame Blandine DE JOUSSINEAU, Monsieur Thomas CLEMENT, Madame Marie-Josée ROUZIC-RIBES, Monsieur Olivier CARAGE, Monsieur André DE BUSSY, Monsieur Maurice GILLE, Monsieur Sidi DAHMANI, Monsieur Vittorio BACCHETTA, Madame Joumana SELFANI, Monsieur Nicolas MARGUERAT, Monsieur Sébastien POIDATZ, Madame Dorine BOURNETON, Madame Marie-Laure FOUASSIER, Madame Cathy VEILLET, Madame Charlotte LUKSENBERG, Monsieur Philippe MARAVAL, Madame Marie THOMAS, Madame Laurence DICKO, Madame Christine LAVARDE-BOEDA, Monsieur Guillaume BAZIN, Monsieur Yann-Maël LARHER, Madame Constance PELAPRAT, Monsieur Hilaire MULTON, Monsieur Denys ALAPETITE, Madame Clémence MAZEAUD, Monsieur Antoine DE JERPHANION, Monsieur Evangelos VATZIAS, Madame Baï-Audrey ACHIDI, Madame Judith SHAN, Monsieur Bertrand RUTILY, Monsieur Rémi LESCOEUR, Madame Pauline RAPILLY-FERNIOT.

EXCUSES REPRESENTE(S) : 6

Monsieur Bertrand-Pierre GALEY qui a donné pouvoir à Mme Emmanuelle CORNET-RICQUEBOURG, Monsieur Emmanuel BAVIERE qui a donné pouvoir à M. Jean-Claude MARQUEZ, Madame Emmanuelle BONNEHON qui a donné pouvoir à M. Alain MATHIOUDAKIS, Monsieur Bertrand AUCLAIR qui a donné pouvoir à Mme Armelle GENDARME, Madame Agathe RINAUDO qui a donné pouvoir à M. Yann-Maël LARHER, Madame Marie-Noëlle CHAROY qui a donné pouvoir à M. Pascal LOUAP.

Monsieur Yann-Maël LARHER a été désigné(e) en qualité de secrétaire de séance.

Mme Pauline RAPILLY-FERNIOT, Conseiller municipal, rapporteur.

« Mes chers collègues,

Les foyers pour travailleurs migrants ont été construits à Boulogne, ou plus exactement à Billancourt, en 1974 par la régie Renault. Cette structure hébergeait les travailleurs nord-africains et ouest-africains des usines de Billancourt. Avec un ou plusieurs lits par chambre, chacun ne disposait que de quelques mètres carrés.

À l'époque, ces conditions de vie précaires, étaient supportées par les habitants car ils disposaient d'espaces collectifs et qu'ils ont aménagés ensemble, avec l'accord du gestionnaire de l'époque, une cuisine collective et un bar.

Avec le temps, les bâtiments et les chambres se sont dégradées faute de travaux d'entretien suffisant. À cela s'est ajouté, en 2016, la fermeture de cet espace de restauration. Face à la dégradation de leurs conditions de vie, et face au refus de toute concertation de la part du gestionnaire Coalia, les résidents décident de faire la grève des loyers à partir de mai 2016.

La situation s'aggrave en décembre 2016, quand un incendie criminel est déclenché dans le foyer dont les portes avaient été verrouillées. Une personne meurt en sautant par la fenêtre en fuyant les flammes, plusieurs autres sont blessées.

En 2018, la structure est reprise par Adoma. Dès 2020, Adoma réclame aux résidents les paiements des loyers en retard accumulés depuis la grève contre Coalia. Il faut noter que ces dettes n'ont été rachetées à Coalia que pour 1€ symbolique au moment du transfert de gestion.

Adoma a saisi le tribunal pour 118 résidents et ce dernier a prononcé leur expulsion, jugement dont il a été fait appel. Le gestionnaire a promis d'attendre la fin de l'appel avant de déclencher les expulsions, mais cette promesse ne semble plus à l'ordre du jour.

Nous dénonçons l'injuste traitement fait à ces boulonnais qui n'ont fait qu'exprimer la demande légitime de vivre dans des conditions décentes.

La ville a le pouvoir d'agir pour empêcher ces expulsions. Nous proposons aujourd'hui de voter l'engagement suivant :

La ville de Boulogne-Billancourt s'engage à agir contre l'expulsion des 118 résidents du foyer rue nationale et à négocier avec le gestionnaire pour l'annulation de la dette issue de la grève des loyers.

La ville s'engage à rencontrer le comité des résidents pour entendre leurs demandes. »

LE CONSEIL,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Sur l'exposé qui précède.

DÉLIBÈRE

Article 1^{er} : Le vœu du groupe « Écologistes et Solidaires » relatif à l'expulsion des résidents du foyer rue Nationale, exposé ci-dessus, est rejeté.

POUR : 2 (Mme Pauline RAPILLY-FERNIOT, M. Rémi LESCOEUR)

CONTRE : 53

Et ont les membres présents, signé au registre après lecture.

Transmis en préfecture le 8 février 2023
N° 092-219200128-20230202-136330-DE-1-1

Pour copie conforme,
le Maire,

